Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260416-20260403-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 10 avril 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Sylvie LE QUÉAU – Lindsay COMBAULT – Alexandre CROCHET – Vincent SERDOBBEL – Camille DROFF – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉE : Charlotte DARMOIS (procuration à Michel MORVAN-CHATELIER)

Madame Camille DROFF a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15,

VU la proposition de procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2026 relative à l'installation du nouveau conseil municipal, communiquée préalablement à l'ensemble des conseillers municipaux.

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil municipal, soit celle du 28 mars 2026.

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, moyennant deux abstentions,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LA SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Camille DROFF

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture